



Foyer Socio Educatif

Collège Val d'Ance

Qu'est-ce que le FSE ?

C'est une association de loi 1901 qui a la particularité d'être hébergée par le collège mais dont le fonctionnement est indépendant du collège.

Elle est gérée par un bureau d'adultes secondé par un bureau d'élèves.

- **Bureau adulte 2026/2027** : Présidente Mme Magaud, Secrétaires : Mme Rougeron, Mme Bertrand, Trésorière : Mme Lacroix
- **Bureau élèves 2026/2027** : En cours

Le FSE organise différentes manifestations pour récolter des fonds qui sont distribués dans l'intérêt des élèves : photos de classe, ventes de chocolats à Noël, pack fournitures scolaires...

Cette année, le FSE co-finance avec l'établissement :

- l'Atelier Théâtre *
- le voyage à Paris de 6^e et 5^e
- des sorties pédagogiques culturelles (entrées cinéma, théâtre, musées, etc.)
- les ateliers * de la pause méridienne : arts plastiques, jeux de société, loisirs créatifs.

** L'adhésion est obligatoire pour participer aux ateliers co-financés par le FSE.*

L'adhésion est fixée à 5 € par famille pour l'année scolaire.

Merci de nous retourner le coupon ci-dessous accompagné du règlement par chèque à l'ordre du FSE.

Merci de votre soutien !

Le bureau



A retourner à la vie scolaire au plus tard le vendredi 09 octobre avec le règlement

Je soussigné-e

Responsable légal-le de

☐ adhère au FSE pour l'année scolaire 2026/27. Chèque de 5 € à l'ordre du FSE ou espèces

Fait à le

Signature